Nick Conrad, le rap et les juges

out va très vite pour le jeune rappeur français Nick Conrad. Inconnu il y a quelques mois, il est dans la lumière depuis quelques semaines, mais pas vraiment pour son esthétique. Pour les mots qu'il chante. Il doit faire face à la justice par deux fois en un an, ce qui est un record dans la culture – ce n'est pas fini. Son histoire est exemplaire des relations complexes entre rap et droit. Rap et société aussi.

En septembre 2018, le jeune homme de 35 ans, d'origine camerounaise et installé à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), diffuse un clip intitulé Pendez les Blancs, dans lequel il clame: «Je tue des bébés blancs/Attrapez-les vite et pendez leurs parents.» On le voit enfoncer un revolver dans la bouche d'un Blanc, lui tirer dessus, et lui écraser la tête sur un trottoir. Puis le pendre. Résultat : clip retiré sur YouTube, puis condamnation, le 19 mars, à 5 000 euros d'amende avec sursis pour provocation au crime.

Nick Conrad a remis le couvert deux mois après, le 17 mai, avec le clip Doux Pays, dans lequel il dit: «l'ai baisé la France, brûlé la-France/Doux pays de mon enfance...», dans une chanson qui fait référence à la Douce France de «l'autre con de Charles Trenet ». Le ministre de l'intérieur, Christophe Castaner, s'indigne, d'autres aussi. Le parquet de Paris annonce, le 20 mai, l'ouverture d'une enquête préliminaire.

On ne peut écarter l'idée que Nick Conrad creuse son sillon du scandale pour se faire une place au soleil du rap - une bonne partie du secteur le pense. Nick Conrad chante depuis vingt ans, mais reste confidentiel. Il ne vit pas du rap. Ce n'est qu'après son premier clip qu'il a fait l'objet d'articles de presse et de commentaires sur la Toile.

Pour l'instant, il a plus perdu que gagné. Ce qu'il a perdu, c'est son emploi de réceptionniste dans un palace, nous apprend Libération, dans un long portrait publié le 5 avril. Il a aussi dû verser 1000 euros à des associations et a fait l'objet de menaces de mort. Sans doute pour éviter la case justice une deuxième fois, ce qui est mal engagé, il a encadré son deuxième clip, Doux pays, de parefeu: un avertissement, au début, pour dire que le film comporte des mots et des images pouvant heurter, un autre, à la fin, pour dire qu'il ne s'en prend pas aux Français, mais à «la mentalité française » et aux médias. Les images sont du reste bien plus douces que celles du premier clip.

Que des coups à prendre

Ce qui compte, ici, ce n'est pas tant un rappeur incertain, mais la façon dont il s'inscrit dans le genre musicai le plus prise des jeunes, notamment dans les quartiers difficiles. Soit un paysage qui embarrasse les politiques, la justice, le milieu du rap et les défenseurs de la liberté d'expression. En vingt-cinq ans, nous avons répertorié une bonne quinzaine de procès autour de paroles de rappeurs. Sans compter les incidents plus ou moins sérieux. Des mots appellent à tuer des

> LES JUGES DOIVENT-ILS FAIRE PRIMER LA LIBERTÉ **DU CRÉATEUR OU LES PRINCIPES RÉPUBLICAINS?**

L'HISTOIRE **DE L'AUTEUR** DE « DOUX PAYS » **EST EXEMPLAIRE DES RELATIONS COMPLEXES ENTRE** RAP ET DROIT

policiers, d'autres insultent les femmes, d'autres encore injurient une personnalité politique, la République, les institutions, la France et les Français. Ce n'est pas nouveau si l'on pense à ces rimes de Boris Vian: «Mais j'peux pas m'empêcher, quand j'vois un flic passer, de penser qu'il f'rait bien à la morgue.» Mais Vian n'a pas grand-chose à voir, dans un pays devenu disloqué, avec les mots du rappeur Monsieur R.: «La France est une garce, n'oublie pas de la baiser jusqu'à l'épuiser.»

Une quinzaine de procès, c'est marginal par rapport à la production. Mais aucun autre art, et de loin, ne finit autant devant les tribunaux. Les décisions vont dans les deux-sens, signe de la gêne des juges. Doivent-ils faire primer la liberté du créateur ou les principes républicains? Dans les deux cas, il n'y a que des coups à prendre.

S'ajoute un facteur propre au rap, qui rend le jugement judiciaire ou politique encore plus complexe. Le rap est souvent une posture, qui joue avec les mots et les formules-chocs, le second degré et la provocation. Qui parle beaucoup du quotidien (mais peu du fait que 5 % à peine des artistes du secteur sont des femmes). Nick Conrad jure qu'il produit des «fables » à effet miroir : « brûler les Blancs » signifie que la France brûle des Noirs.

Le tribunal correctionnel de Paris l'a entendu en partie quand il écrit que, dans le rap, les limites de la liberté d'expression «s'apprécient avec une plus grande souplesse» qu'ailleurs. Mais il ajoute que cette liberté n'est « pas absolue». Et quand Conrad écrit que ses clips requièrent «des spectateurs distanciés », le juge répond que l'internaute qui les visionne ne perçoit pas vraiment cette « distanciation ».

Autre cas, autre décision. Le rappeur Orelsan, en 2016, a fait pencher le juge en sa faveur à propos d'une chanson où il écrit «Les meufs, c'est des putes» et «Ferme ta queule ou tu vas t'faire marietrintigner». La cour d'appel de Versailles invoque «l'imaginaire du créateur», qui doit bénéficier d'un « régime de liberté renforcé afin de ne pas investir le juge d'un pouvoir de censure qui s'exercerait au nom d'une morale nécessairement subjective». Cette approche, qui flirte inédite. Formidable pour certains, dangereuse pour d'autres, car elle vise à sacraliser l'art et à placer l'artiste au-dessus des lois. Orelsan a tout de même un

atout maître. Il est une star, avec une œuvre solide et un public énorme. Conrad ne représente que lui-même en termes esthétiques. Sous l'angle sociétal, c'est une autre affaire. Noir (alors qu'Orelsan est blanc), se qualifiant d'«Afro-Français», s'estimant victime de discriminations, il est exemplaire de jeunes Français qui se replient sur leurs communautés et ne croient plus aux lois de la République. Ses clips disent tout ça. Sous cet angle, les condamner revient à victimiser une communauté. Oui, le rap, de qualité ou pas, est un vrai dilemme pour les juges.

POUR L'EUROPE

ÉDITORIAL MI

SUITE DE LA « UNE »

Sous nos yeux, la tragédie du Brexit, déclenchée en grande partie par quelquesuns de ces activistes racistes et violents, est un avertissement brutal sur la vitesse à laquelle les repères d'une société peuvent se perdre, les systèmes politiques les plus anciens peuvent se défaire.

Pour l'heure, l'ombre de ces partis porte davantage sur les scrutins nationaux que sur les élections européennes. Celles qui ont lieu cette fin de semaine - dimanche 26 mai en France - ne devraient pas se traduire par une prise de contrôle du Parlement de Strasbourg par les députés d'extrême droite. Elles n'en comportent pas moins le risque majeur d'accroître encore le désengagement d'électeurs pro-européens, déçus par la tournure prise par l'Union et perplexes sur l'utilité d'une Assemblée au fonctionnement peu com-

Comme toujours, cette abstention massive serait, en France, la meilleure alliée de la liste du Rassemblement national et de sa présidente, Marine Le Pen. Celle-ci a réussi, au cours de cette brève campagne, à remobiliser son électorat en camouflant ses insuffisances criantes de la présidentielle derrière un programme approximatif, en contradiction flagrante avec la réalité de l'inaction des parlementaires RN à Strasbourg. Pour s'opposer à ces manipulations, les défenseurs de l'idée européenne n'ont qu'une ressource: voter. Voter pour l'une des nombreuses listes de démocrates convaincus, quelle que soit l'ampleur de leur déception et de leurs critiques sur les blocages actuels de l'UE. La coopération entre nations est le seul moyen de faire face aux enjeux de l'époque: dérèglements climatiques; tensions croissantes avec les puissances chinoise, russe et américaine; inégalités sociales et fiscales.

Il serait dommage que, dans l'esprit d'européens convaincus, les considérations

nationales finissent par éclipser la d sion continentale de ce scrutin. C Strasbourg que les résultats compte les élus, selon leur nombre, recompos de nouvelles alliances qui pourror Ion leur coloration, aider à réforme rope et à lutter contre ses extrémis camp des européens convaincus a lourde tâche de s'atteler à la reconstr

Car les électeurs des candidats nation tes ne sont pas apparus par géné spontanée. Ils se sont détournés de la truction européenne à cause de ses politiques – primauté de l'économiq le social – et de ses défauts d'écoute du référendum de 2005 en France. R tout cela n'est irrémédiable. De mu propositions ont été formulées pou monter les égoïsmes des Etats, faire ler le sentiment d'injustice et la ci confiance majeure qui se sont enco nifestés en France à travers le mouv des «gilets jaunes». Nul n'a plus le pole de l'Europe: il est grand temp cepter ces débats, qui permettront sager l'avenir autrement que comme trécissement nationaliste mortifère.

JERÔME FEN (DIRECTEUR DU « MO



VENEZ RÉALISER VOTRE PROJET **À L'INTERNATIONAL**

12 ET 13 JUIN 2019

Carreau du Temple - Paris **ENTRÉE LIBRE**



INSCRIVEZ-VOUS SUR LEFORUMEXPAT.COM

Un événement Groupe Le Monde



